

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FlixBus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	FlixBus France SARL

Liaison déclarée	
Origine¹ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS, format décimal)	SAINT BRIEUC (8 Rue du Combat des Trente, 22000) 48.510628,-2.758477
Destination² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS, format décimal)	MORLAIX (1 Place Rol Tanguy, 29600) 48.577534,-3.833038
Itinéraire(s) envisagé(s)	PiÈce(s) jointe(s) : n°1 Nom(s) du(des) fichier(s) : ItinÈraire envisagÈ
Temps de parcours (en heures et minutes)	1 heure et 20 minutes
Fréquence³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	PiÈce(s) jointe(s) : n°2 Nom(s) du(des) fichier(s) : FrÈquence hebdomadaire

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

Pièce jointe n°1

Tronçon SAINT BRIEUC - MORLAIX

Itinéraire envisagé



Piece jointe n°2

Tronçon SAINT BRIEUC - MORLAIX

Fréquence hebdomadaire

14 passages hebdomadaires

Jour/Itineraire	Départs de Saint-Brieuc vers Morlaix	Départs de Morlaix vers Saint-Brieuc
Lundi	Entre 14h30 et 16h30	Entre 9h30 et 11h30
Mardi	Entre 14h30 et 16h30	Entre 9h30 et 11h30
Mercredi	Entre 14h30 et 16h30	Entre 9h30 et 11h30
Jeudi	Entre 14h30 et 16h30	Entre 9h30 et 11h30
Vendredi	Entre 14h30 et 16h30	Entre 9h30 et 11h30
Samedi	Entre 14h30 et 16h30	Entre 9h30 et 11h30
Dimanche	Entre 14h30 et 16h30	Entre 9h30 et 11h30
Offre par trajet	53 places	53 places